

L'affaire Borlée n'a pas fini de faire des remous

ATHLÉTISME L'entraîneur reste sur la réserve après s'être fait recadrer par la LBFA

► Le conflit entre la LBFA et l'entraîneur du 4x400 m n'est pas terminé.

► Il trouve sa source à plusieurs endroits.

ANALYSE

Le monde de l'athlétisme belge est en émoi après la diffusion du droit de réponse de la Ligue francophone (LBFA), jeudi soir, sur son site internet. Un droit de réponse d'une violence et d'une virulence rares, envoyé en réaction aux déclarations tout aussi explosives de Jacques Borlée en marge de l'Euro indoor de Glasgow, après l'affaire de la convention et la conférence de presse de Nafi Thiam. Entre les deux parties, le point de non-retour semble atteint, la LBFA estimant qu'il est devenu extrêmement difficile de collaborer avec le coach des Tornados. Où en est-on le jour d'après ?

1 Jacques Borlée a-t-il réagi ?

En début de soirée, vendredi, il a envoyé un communiqué dans lequel il dit vouloir réagir « avec mesure ». Il réitère son amour pour l'athlétisme et ses athlètes, rappelle qu'il a dû se battre pour amener le professionnalisme

dans son groupe et que sa cellule doit aussi une part de ses succès « aux aides multiples que j'ai pu obtenir auprès de ceux qui ont compris ma détermination ». Vu les échéances qui arrivent, en admettant manifester parfois ses convictions « trop haut ou trop fort », il annonce qu'il va réfléchir à un cadre plus harmonieux que celui qui existe aujourd'hui avant d'en faire part à ses proches, aux instances, au public et aux médias. « Dans l'intervalle, je garderai la réserve que la situation justifie. »

2 Est-ce le premier conflit qui oppose la LBFA au coach bruxellois ?

Loin de là. On se souvient qu'en 2013, le responsable du haut niveau de l'époque, Jean-Michel Garin, en perpétuel conflit avec Jacques Borlée, avait démissionné de son poste pour retourner à l'Adeps. Il estimait que le coach orchestrait une campagne de déstabilisation envers la LBFA, notamment en « débauchant » des athlètes pour rejoindre son groupe d'entraînement. Quelques mois plus tard, en novembre 2013, le comité directeur de la LBFA allait voter à l'unanimité sa destitution comme coach du 4 x 400 m pour diffamation et conflit d'intérêts sans être toutefois suivi par son homologue flamand, ce qui allait

rendre caduc le vote francophone. En 2014, Kevin et Jonathan Borlée allaient, à leur tour, assigner la LBFA en référé pour exiger le remboursement des honoraires de leur entraîneur... et père ; celui-ci n'avait pas été payé parce qu'il avait refusé de signer ce qu'il estimait être « un contrat de subordination » avec la LBFA dans lequel on lui interdisait d'entraîner d'autres athlètes que ses fils et le coureur de 110 m haies Adrien Deghelt. Déboutés, les « twins » allaient, dans la foulée, renoncer au 4x400 m, ce qui, concrètement, « tuait » le projet. Avant de revenir à de meilleures intentions après une médiation opérée par Pierre-Olivier Beckers, le président du COIB. A l'époque, Jacques Borlée, après avoir discuté avec Thomas Lefèvre, le président de la LBFA, avait déclaré avoir passé « un moment agréable parce que constructif ». Les choses ont bien changé en cinq ans...

3 Qui est Thomas Lefèvre ?

Le président de la LBFA, qui cristallise aujourd'hui les attaques de Jacques Borlée qui estime qu'il ne sait pas gérer le haut niveau et qu'il veut tuer le projet du 4 x 400 m, est un homme très discret. Injoignable vendredi, ce Mouscronnois de 51 ans, réviseur d'entreprise de profession,

est arrivé à la tête de la Ligue en octobre 2012 après y avoir exercé le poste de trésorier et y a rétabli l'équilibre financier. On le dit assez autoritariste, ce que semblent confirmer deux modifications au règlement d'ordre intérieur de la fédération qu'il souhaite faire passer lors de la prochaine assemblée générale du 23 mars ; dans la première, le président aurait désormais un droit de veto pour toute décision prise par le comité directeur (CD), un second vote à la majorité spéciale... de 75 % de ses membres pouvant lever ce veto, et dans la seconde, un club pourrait désormais présenter deux candidats au CD (pour un auparavant), ce qui devrait en faciliter le contrôle. Peu en phase avec le fonctionnement de la LBFA et lassée du manque de communication de Thomas Lefebvre, la plus jeune membre du CD et l'une des trois femmes (sur treize) qui en font partie, Louise Demey, 29 ans, vient de démissionner.

4 Comment Jacques Borlée est-il rémunéré ? Travailleur indépendant, il est sur le point de signer un contrat, « historique » pour le sport belge, avec les deux Communautés et le COIB qui se partageront son salaire (on parle de 10.000 euros brut par mois) ; pour les athlètes individuels qu'il

entraîne, ce sont les premières qui paieront, pour le relais, ce sera le Comité olympique.

5 Jacques Borlée va-t-il passer à la Ligue flamande ? A plusieurs reprises, déjà, l'entraîneur a menacé de filer au nord avec ses troupes même s'il n'y a jamais eu « rien de concret », selon Paul Rowe, le patron de Sport Vlaanderen, l'équivalent flamand de l'Adeps, qui ajoute qu'il n'encourage pas ce type de transfert. Mais chaque athlète a, en Belgique, le droit de s'affilier où il veut et la lettre de la LBFA pourrait être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. En termes financiers, cela aurait un impact côté flamand car les membres du « groupe Borlée » entreraient dans les critères pour recevoir un contrat et une bourse de fonctionnement. En matière d'image, ce serait un nouveau coup dur côté francophone après le départ récent des judokas Joachim Bottiau et Toma Nikiforov vers la Fédération flamande de judo. Ce qui a incité Rachid Madrane (PS), le ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à proposer ses services comme « facilitateur » pour que le dialogue se renoue entre Jacques Borlée et sa fédération. On lui souhaite bonne chance... ■

PHILIPPE VANDE WEYER

COMMENTAIRE

PHILIPPE VANDE WEYER

VOUS AVEZ DIT AMATEURISME ?

Les dirigeants de la Ligue francophone d'athlétisme (LBFA) avaient été touchés dans leur amour-propre lors du déclenchement de l'affaire de la convention rédigée avant l'Euro indoor de Glasgow (et conséquemment l'affaire Thiam) lorsque l'on avait insisté sur leur amateurisme qui était en contradiction de plus en plus flagrante avec le niveau de professionnalisme exigé désormais par leurs meilleurs athlètes. Son président avait rappelé que si les membres de son conseil d'administration sont effectivement des bénévoles élus par les clubs - ayant pour la plupart un âge avancé -, le staff, qui compte notamment un directeur technique et un responsable du haut niveau à temps plein, était tout à fait en phase avec l'athlétisme moderne. Le conflit qui oppose la LBFA - principalement son président - à Jacques Borlée et qui a été rendu public désormais tant par la première que par le second tend à prouver le contraire tant le niveau d'incompréhension entre les deux parties est abyssal. Pour l'entraîneur bruxellois, dont on ne peut contester la qualité quand on voit les résultats qu'il a obtenus tant avec ses athlètes individuels qu'avec le relais 4 x 400 m, le meilleur n'est jamais assez ; pour la Fédération, qui a un rôle de bon père de famille à exercer, ce meilleur doit être contrôlé, voire jugulé. S'ajoutent à cela de nouvelles tendances face auxquelles il faut pouvoir se positionner, surtout pour les athlètes qui naviguent dans les plus hautes sphères, comme les exigences de plus en plus grandes des équipementiers, la présence de managers dans l'entourage des meilleurs avec lesquels il faut pouvoir composer, le droit à l'image que l'on ne veut plus céder comme avant ou l'expertise juridique nécessaire pour savoir sous quel régime fiscal on verse des primes. Des problèmes de riches, liés à une croissance dont on se félicite par ailleurs. Comme quoi, rien n'est simple dans le monde du sport de haut niveau. De très haut niveau.